



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES PROFESSIONNELS DES JARDINS D'ENFANTS PARIS-HABITAT DU 04 SEPTEMBRE 2013

Suite aux dépôts des préavis de grèves pour le 4 septembre déposés avant les congés d'été, les syndicats CGT et FO ont été reçus le 3 septembre par M.LADA (directeur du cabinet de M.NAJDOVSKI), Mme DUROY (Directrice de la DFPE), M. Hansbout (Sous-directeur de la DFPE) et Mme PAWLUK (pour la Drh centrale).

La Ville de Paris défend que son projet permettra d'assurer un accueil le mercredi matin et estime avoir mis tous les moyens en œuvre pour garantir la continuité du travail des professionnels sans avoir d'incidence sur le fonctionnement des jardins d'enfants le reste de la semaine.

De plus ils estiment par la même occasion répondre aux revendications des agents en «créant» dix nouveaux postes d'Auxiliaire de Puériculture (qui ne seront en fait régularisés que dans la délibération emploi de 2014 au prochain conseil de Paris...).

En réalité ce projet promet une charge de travail supplémentaire sur le même temps de travail.

Les personnels présents en assemblée générale de ce jour dénoncent le manque de concertation, d'information et de considération. **Tous et toutes réaffirment leurs inquiétudes et opposition au projet de la DFPE**, notamment sur :

- Le temps réel qui sera conservé pour les réunions pluridisciplinaires et temps de préparations.
- La polyvalence des EJE et AP est inacceptable. Considérées par la DFPE comme interchangeables dans leurs missions. Ces professionnels ont compétences complémentaires et non substituables.
- La notion de référence pour les enfants (une nouvelle professionnelle sur un roulement de 5 mercredi matin et des animateurs différents tous les mercredi après-midi).
- La question de la responsabilité juridique (ATEPE/EJE/AP/Responsables) lors des temps de trajets vers le lieu de restauration.

- La question de la méthode pour assurer les transmissions et éviter tout problème entre les agents de la DFPE et de la DASCO (qui ne doivent pas « payer » pour les incohérences de la Ville de Paris).
- La question du suivi des enfants handicapés reste en suspend, aucune garanti n'a été apportée au sujet du respect des missions des 8 AP pour le suivi des enfants en situation de handicap. (Il semblerait qu'une de ces professionnelles soit déjà affectée sur le pôle de renfort). A peine mis en place, ce dispositif glisse déjà !!!
- Accueil et accompagnement des enfants sur le lieu de restauration imposés aux ATEPE.
- La demande de mise en place de règlements intérieurs par jardins pour l'accueil sans budgets supplémentaires pour les nouvelles activités. Les professionnelles revendiquent que ce règlement, qui doit définir les critères et modalités d'accueil des enfants le mercredi matin soit rédigé par l'administration afin qu'elle prenne ses responsabilités et assure une équité de traitement pour tous les jardins d'enfants.

La question des critères permettant l'accueil des enfants le mercredi, soulève la question de l'égalité d'accès au service public pour tous les usagers des jardins d'enfants Paris-Habitat.

La ville de paris envisage la possibilité (à long terme ?) d'accueillir tous les enfants le mercredi matin pour une raison évidente d'égalité, mais dans quelles conditions ? Les moyens humains et financiers seront-ils revus à la hausse ?

Les organisations syndicales invitent également les parents d'enfants à venir débattre et s'informer avec les professionnelles de l'impact de l'A.R.E.

LES PROFESSIONNELS ATTENDENT UN VRAI PROJET ET DES MOYENS SUPPLEMENTAIRES POUR LE MERCREDI MATIN ET LE RESPECT DE LEUR REVENDICATIONS.

ENSEMBLE VENEZ DEBATTRE DE VOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET DECIDER DES SUITES A DONNER A VOTRE MOBILISATION

JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013

A 18 H

Salle LOUISE MICHEL

Bourse du Travail – 3 rue du Château d'Eau 75010 Paris

CGT PETITE ENFANCE DES SERVICES PUBLICS PARISIENS
 Bureau 208-3 Rue du Château d'Eau -75010 PARIS
 ☎ 01.44.52.77.08 - Fax 01.44.52.77.29
cgt-pe@hotmail.fr

SYNDICAT FORCE OUVRIERE
 2 bis Square G Lesage, 75012 Paris
 ☎ 01 43 47 84 51 - Fax: 01.43.47.84.55
syndicat.fo@paris.fr